

Gradateur à glissière pour charges fluocompactes ou à DEL/incandescence

Fonctionnement unipolaire (un emplacement) ou à trois voies (emplacements multiples)

N° de cat. IPL06 – 150 W (DEL/LFC); 600 W (incandescence)

120 V c.a., 60 Hz

DIRECTIVES

decora®

LEVITON®

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation ou à l'entretien du luminaire!
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Pour éviter la surchauffe ou l'endommagement éventuel de ce dispositif et des appareils qui lui sont raccordés, **NE PAS** l'installer pour commander une prise, un appareil motorisé ou à transformateur ou toute autre source d'éclairage que celles mentionnées.
- N'utiliser ce dispositif qu'avec du **fil de cuivre ou plaqué cuivre**.

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

DI-000-IPL06-52A

- N'employer qu'un (1) gradateur par circuit à 3 ou à 4 voies. Les interrupteurs, le cas échéant, commuteront l'éclairage au niveau sélectionné à ce dernier.
- N'utiliser ce dispositif qu'en présence de lampes fluocompactes (LFC), à DEL, à incandescence ou à halogène **réglables** de 120 V. Pour consulter la liste de lampes à DEL et fluocompactes compatibles, se reporter au www.leviton.com.
- Quand ce dispositif doit commander plusieurs lampes, celles-ci **DOIVENT ÊTRE DU MÊME TYPE**, soit toutes fluocompactes, à DEL ou à incandescence. L'emploi de lampes de mêmes marque et modèle rehaussera en outre la performance du gradateur.

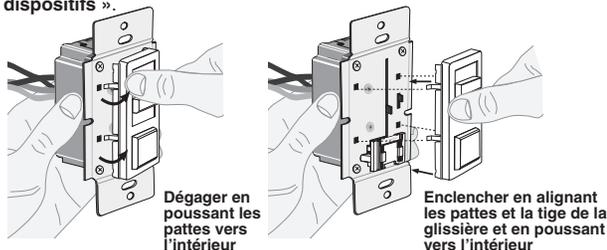
Outils requis

Tournevis ordinaire/Philips
Pince
Coupe-fil

Ruban isolant
Crayon
Règle

Changement de couleur du gradateur

Si une trousses de changement est fournie avec le dispositif, on peut passer à l'étape suivante pour en modifier la couleur. Autrement, passer à la section « Installation du gradateur seul, ou avec d'autres dispositifs ».



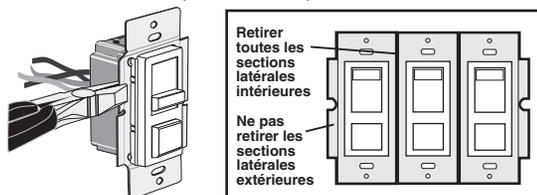
Déplacer la glissière complètement vers le haut et le bas pour en engager le mécanisme.

Installation du gradateur seul, ou avec d'autres dispositifs

Lorsque ce dispositif est installé en groupe de commandes à incandescence, on doit en réduire la capacité nominale. Se reporter au tableau CHARGE MAXIMALE/GRADATEUR GROUPÉ. Il est à noter qu'aucune réduction n'est requise en présence de charges fluocompactes ou à DEL réglables.

INSTALLATIONS GROUPÉES

REMARQUE : les sections latérales ne doivent être retirées que si le dispositif est groupé avec d'autres gradateurs ou s'il ne s'insère pas dans la boîte murale; elles peuvent rester en place si le dispositif est installé avec des interrupteurs mécaniques.



Plier et replier pour retirer les sections latérales

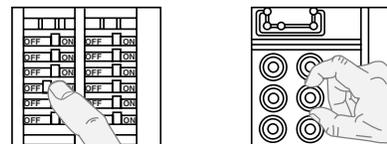
Lorsqu'on installe plusieurs dispositifs dans la même boîte murale, il faut retirer les sections latérales des brides de montage. Pour ce faire, se servir d'une pince pour les plier et les replier délicatement jusqu'à ce qu'elles cassent. Comme ces sections dissipent la chaleur, la capacité nominale des dispositifs doit être abaissée quand elles sont retirées (**se reporter au tableau**).

CHARGE MAXIMALE/GRADATEUR			
N° de cat.	Un dispositif	Deux dispositifs	Plus de 2 dispositifs
IPL06	600W	500W	400W

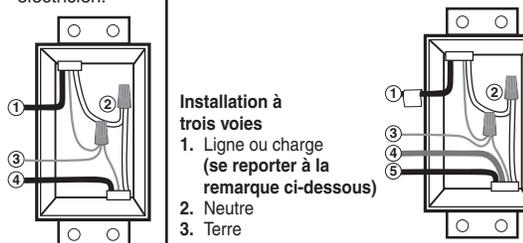
Installation du gradateur

REMARQUE : cocher les cases une fois les étapes complétées.

Étape 1 AVERTISSEMENT : pour éviter les risques d'incendie, de choc électrique ou d'électrocution, **COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation!



Étape 2 Identification de l'application (plus courantes montrées) :



Installations unipolaires

1. Ligne (Actif)
2. Neutre
3. Terre
4. Charge

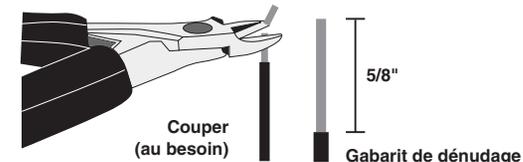
Installation à trois voies

1. Ligne ou charge (se reporter à la remarque ci-dessous)
2. Neutre
3. Terre
4. Premier cavalier - couleur à noter
5. Deuxième cavalier - couleur à noter

IMPORTANT : dans les applications à trois voies, une des bornes des dispositifs existants devrait être d'une couleur différente (noire, probablement) ou identifiée comme étant la borne commune. Il importe d'étiqueter le fil y étant raccordé comme « commun » (ligne ou charge) au niveau des boîtes murales du gradateur et de l'autre dispositif du circuit à trois voies.

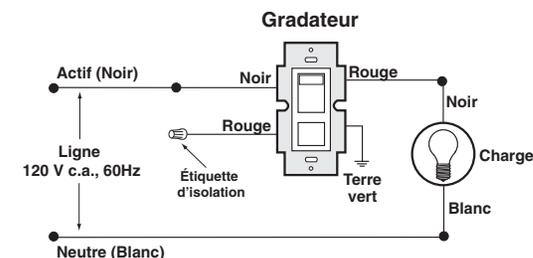
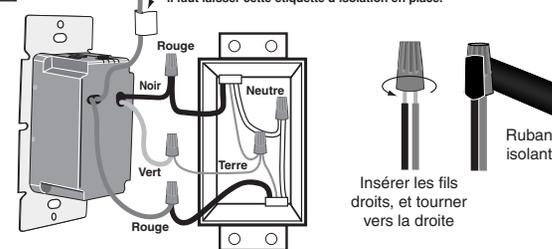
Étape 3 Préparation et raccordement des fils :

- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale sont bien droits (**les recouper au besoin**).
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale sur un peu plus de 5/8 po (1,5 cm, illustré).
- **En présence de systèmes unipolaires, passer à l'étape 4a.**
- **En présence de systèmes à trois voies, passer à l'étape 4b.**



Étape 4a Applications unipolaires

Ce fil n'est utilisé que dans les installations à trois voies. En cas d'installations unipolaires, il faut laisser cette étiquette d'isolation en place.



WEB VERSION

Étape 4a (suite)

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

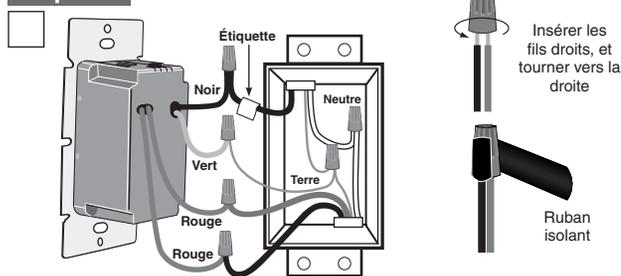
Visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.

- Le fil de terre vert du gradateur au fil vert ou dénudé de la boîte murale.
- Le fil de sortie noir du gradateur à n'importe lequel des fils déconnectés du dispositif existant.
- Le fil de sortie rouge du gradateur sans étiquette au fil restant dans la boîte.
- L'autre fil rouge devrait porter une étiquette d'isolation de la même couleur.

REMARQUE : en l'absence d'étiquette d'isolation, on doit se servir d'une petite marette ou de ruban isolant pour protéger ce fil de sortie rouge.

Passer à l'étape 5.

Étape 4b Applications à trois voies :



Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

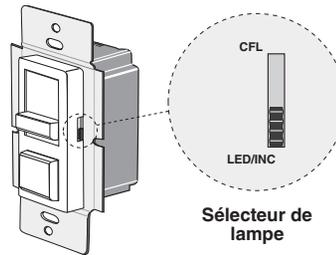
Visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.

- Le fil de terre vert du gradateur au fil vert ou dénudé de la boîte murale.
- Le fil de sortie noir du gradateur au fil étiqueté (commun) identifié au moment du retrait du dispositif existant.
- Retirer l'étiquette d'isolation du fil de sortie rouge.
- N'importe lequel des fils de sortie rouges du gradateur à un des fils restant dans la boîte.
- Le fil rouge restant du gradateur au dernier fil dans la boîte.

Étape 5 Sélecteur de lampe :

Le sélecteur de lampe du gradateur IPL06 est réglé par défaut pour la commande de charges à DEL/ incandescence. En présence de LFC, il faut le déplacer à l'autre position (CFL). Ce sélecteur permet également de déterminer l'intensité minimale de la plage de gradation. On trouve des renseignements à cet égard dans la section **FONCTIONNEMENT**.

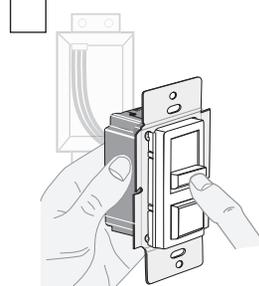
REMARQUE : le sélecteur de lampe est situé du côté droit du gradateur (se reporter à l'illustration suivante).



Mode « LED/INC » : c'est dans ce mode que le sélecteur est réglé en usine. On doit le sélectionner en présence de lampes réglables à DEL, à incandescence ou à halogène. Pour éviter les clignotements au bas de la plage de gradation, on peut préalablement régler l'intensité minimale. Se reporter à la section **FONCTIONNEMENT** pour savoir comment procéder.

Mode « CFL » (lampes fluocompactes) : ce mode ne doit être sélectionné qu'en présence de LFC. Le gradateur produit alors un signal d'activation pré-réglé pour aider la lampe à démarrer. Pour éviter les clignotements au bas de la plage de gradation, on peut préalablement régler l'intensité minimale. Se reporter à la section **FONCTIONNEMENT** pour savoir comment procéder.

Étape 6 Vérification du gradateur avant son installation dans la boîte murale :

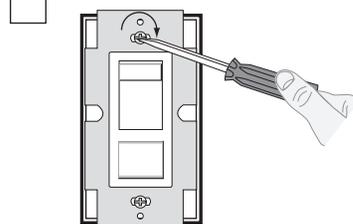


- Rétablir le courant au fusible ou au disjoncteur.
- En tenant délicatement le gradateur de la manière illustrée, hausser la glissière au maximum. Les lumières devraient alors s'allumer à leur intensité maximale. Dans le cas contraire, appuyer une fois sur l'interrupteur à pousoir.

Si les lumières ne s'allument toujours pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.

Étape 7 Fixation :

COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.



Terminer l'installation en insérant délicatement les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif. Installer ce dernier au moyen des vis de montage fournies. Fixer la plaque murale.

Étape 8 Rétablissement de l'alimentation :

Rétablir le courant au fusible ou au disjoncteur. L'installation est terminée.

FONCTIONNEMENT

Réglage de l'intensité minimale (mode de programmation)

1. S'assurer que le gradateur est hors tension (OFF).
2. Mettre le sélecteur de lampe à la position LED/INC.
3. Mettre le gradateur sous tension (ON).
4. Mettre le sélecteur de lampe à la position CFL.
5. Hausser ou abaisser la glissière jusqu'à l'obtention de l'intensité minimale voulue.
6. Remettre le sélecteur de lampe à la position LED/INC.
7. La lampe clignotera momentanément pour indiquer que l'intensité a été réglée.
8. Mettre le gradateur hors tension (OFF).
9. En présence de LFC, il faut ensuite remettre le sélecteur de lampe à la position CFL.

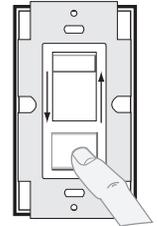
COMMUTATION :

Appuyer sur l'interrupteur à pousoir pour allumer l'éclairage.

Appuyer de nouveau sur l'interrupteur à pousoir pour éteindre l'éclairage.

GRADATION :

Déplacer la glissière pour tamiser ou intensifier l'éclairage en conséquence.



DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

- **Les lumières clignotent :**
 - il y a de mauvaises connexions au niveau de la lampe;
 - les fils ne sont pas adéquatement protégés par les marettes.
- **Les lampes fluocompactes ou à DEL clignotent au bas de la plage de gradation :**
 - l'intensité minimale réglée est trop faible;
 - se reporter à la section **FONCTIONNEMENT** (réglage de l'intensité minimale).
- **Les lampes fluocompactes ou à DEL clignotent de haut en bas de la plage de gradation :**
 - se reporter à la liste de lampes recommandées au www.leviton.com.
- **Les lumières ne s'allument pas, et le témoin d'alimentation reste éteint :**
 - le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché;
 - la lampe est brûlée;
 - le neutre de la lampe n'est pas raccordé.

REMARQUE : pour obtenir de l'aide en ce qui a trait à l'identification du fil ACTIF dans une application à trois voies, prière de se rendre au site Web de Leviton au www.leviton.com.

En présence d'applications moins courantes, se reporter au tableau **CONCORDANCES MARETTES/FILS**

CONCORDANCES MARETTES/FILS	
1 -	12 AWG + 1 à 3 x 14, 16 ou 18 AWG
2 -	12 AWG + 1 ou 2 x 16 ou 18 AWG
1 -	14 AWG + 1 à 4 x 16 ou 18 AWG
2 -	14 AWG + 1 à 3 x 16 ou 18 AWG

Ligne d'Assistance Technique : 1 800 405-5320 (Canada seulement)
www.leviton.com

© 2012 Leviton Mfg. Co., Inc

DI-000-IPL06-52A

EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encausés pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelque manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

WEB VERSION